



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 23 septembre 2024

Délibération CA n° 202409-01

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DU RELEVE DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université;

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université; Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université

Considérant la présentation du relevé de décisions de la séance du 1er juillet 2024.

Article 1:

À la suite de la séance, qui s'est déroulée le lundi 1^{er} juillet 2024, un relevé de décisions a été rédigé. Il est joint à la présente délibération

Article 2:

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve le relevé de décisions de la séance du 1er juillet 2024

Résultats des votes – Nombre de votants : 35
Pour : 35
Abstention : /
Contre : /
Ne prend pas part au vote : /

Adoptée en Conseil d'Administration le 23 septembre 2024,

Le Président de Normandie Université, Ronan CONGAR

